

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : Le 29 octobre 2021

### **Déclaration de la présidente de la Commission de services policiers d'Ottawa Diane Deans**

(Ottawa) – Aujourd'hui, je me suis joint au chef du Service de police d'Ottawa, Peter Soly, pour annoncer que le Service de police d'Ottawa mettra en œuvre une politique de vaccination obligatoire. À titre de président de la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO), je partage l'opinion que tous les membres admissibles du Service de police d'Ottawa doivent être entièrement vaccinés. Cette mesure assurera la confiance du public à l'égard du Service de police d'Ottawa. La date limite de vaccination obligatoire du 31 janvier 2022 permettra au Service de police d'Ottawa de poursuivre ses efforts de vaccination tout en atténuant toute conséquence éventuelle d'un service manquant de personnel en période d'intervention d'urgence.

Le Service de police d'Ottawa continuera de faire passer des tests régulièrement aux membres non vaccinés et offrira des ressources informatives et des occasions de vaccination sur place avant la date limite. Le coût des tests sera à la charge du public. La santé et la sécurité des résidents d'Ottawa demeurent notre priorité absolue. J'encourage tous les citoyens admissibles d'Ottawa, y compris les membres du Service de police d'Ottawa, à se faire vacciner contre la COVID-19. Ensemble, nous pouvons continuer à préserver la sécurité de notre ville et je suis ravi d'avoir travaillé en collaboration avec le chef Soly au cours des derniers jours pour apporter ce changement positif au sein de la police.

*La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil chargé de régir le Service de police d'Ottawa. Il assure la prestation adéquate et efficace des services policiers aux résidents d'Ottawa.*

- 30 -

Pour des demandes de renseignements des médias, veuillez composer le 613-580-2480 ou envoyer un courriel à [diane.deans@ottawa.ca](mailto:diane.deans@ottawa.ca)